

LA GAZETTE

de Sivry-Courtry
lagazette@seine-et-marne.fr

N° 29

Mai-Juin 2006



Beaucoup d'entre vous ont certainement, encore aujourd'hui, une connexion internet bas débit, n'ayant pas voulu signer de contrat avec un fournisseur pour du haut débit, courant 2005.

J'étais parmi vous avant de prendre contact, chez France Télécom, avec une responsable des relations auprès des collectivités locales de Seine et Marne.

A ce jour, vous utilisez votre réseau téléphonique traditionnel auquel, vous vous connectez grâce à un modem de type RTC et un compte chez un fournisseur d'accès internet.

Inconvénients :

- Un débit maximal théorique de 56 Kbps (Kilo bits par seconde) mais la réalité est souvent bien plus basse et relativement identique sur la voie montante que descendante.
- L'immobilisation de votre ligne lors de vos connexions à internet.

Maintenant si vous le voulez, cette contrainte n'a plus lieu d'être.

Entre le central et vous, l'ADSL utilise la ligne téléphonique existante sous réserve de certaines conformités comme :

- La longueur de la ligne.
- La nature des câbles.

Pour certains d'entre nous, connectés sur Melun, ces contraintes techniques expliquaient l'impossibilité d'obtenir l'ADSL. Ce qui n'était pas le cas pour d'autres habitants reliés au Châtelet-en-Brie (moins de kilomètres). L'arrivée d'une nouvelle technologie a permis d'augmenter la portée du signal d'environ 800 mètres et de permettre d'être

éligible pour l'ADSL. Notre commune, par cette possibilité est passée d'un taux d'éligibilité en 512 Kbps de 17 % à 71,43 %.

Cette nouvelle technologie, si vous en faites la demande, appelée RE-ADSL, spécialement conçue pour les lignes téléphoniques très longues distances (jusqu'à 6 à 8 km), vous sera commercialisée sous l'offre 512 K étendue par quatre fournisseurs d'accès Internet : Free, Nerim, Network et Wanadoo.

Pour savoir si votre ligne est éligible à l'offre 512 K étendue, il suffit de contacter un de ces quatre fournisseurs ou d'appeler le 1014 (service commercial de France Télécom) : instantanément, la réponse vous sera donnée.

Je tiens à vous communiquer certains éléments qui me paraissent importants :

- vous surferez jusqu'à 10 fois plus vite.
- votre ligne téléphonique restera libre.
- vous pourrez échanger des fichiers volumineux dans un temps correct.
- vous devrez faire l'acquisition d'un modem spécial "ReADSL", pour ma part, j'ai opté pour le Modem Ethernet SpeedTouch 510 v5 (prix, à voir selon les fournisseurs) et une prise Ethernet sur votre ordinateur, si vous ne l'avez pas déjà.

Espérant que ces éléments nouveaux vous seront utiles pour ce grand saut vers le haut débit, nous ne pouvons que vous souhaiter "Bon surf".

Bien cordialement,

Patrice Mieville, conseiller municipal.

- Nous vous rappelons que le traditionnel vide grenier se tiendra à la Belle Allée le dimanche 21 mai.
- Le prochain ramassage des monstres et encombrants se fera le vendredi 16 juin.
- Pour les jeunes inscrits, n'oubliez pas la sortie à Nigloland le dimanche 14 mai.
- Depuis quelques mois vous pouvez utiliser librement internet à la bibliothèque de Sivry-Courtry aux heures d'ouverture.
Le mardi de 18h00 à 19h00
Le mercredi de 11h00h à 12h00
Le vendredi de 18h30 à 19h30.
- Vous pouvez vous inscrire en mairie dès maintenant pour le concours des maisons fleuries.
- La ligne de car "Seine-et-Marne Express" Montreuil-Melun est en place depuis le 3 avril. 5 arrêts journaliers, dans chaque direction, vous permettent de bénéficier de ce service au départ de Sivry-Courtry. La station se trouve à l'angle de la rue des bois et de la nationale 105. Les horaires sont disponibles en mairie.
- Depuis le 1er avril la déchetterie du Châtelet-en-Brie fonctionne avec les horaires d'été.
Du lundi au vendredi : de 15h00 à 19h00.
Le samedi : de 10h00 à 19h00.
Le dimanche : de 10h00 à 13h00.
- L'accès à la benne à déchets verts, située dans le chemin à droite au bout de la rue du calvaire, est autorisé du lundi au samedi, de 13h30 à 18h00. Nous vous rappelons que seuls les produits d'élagage, de nettoyage de jardin et de tontes sont autorisés. Vous ne devez, en aucun cas déposer les sacs plastiques, gravats, ferraille, verre, produits de démolition...
- Il est interdit pendant la période du 1er mars au septembre d'allumer des feux.
- L'utilisation dans les jardins d'engins à moteur bruyant est autorisée du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00 et le dimanche de 9h00 à 12h00.
- Nous rappelons aux utilisateurs de mini motos et autres engins non homologués qu'il est interdit de circuler sur la voie publique. De même, le code de la route est identique pour tous, les cyclistes ne doivent par conséquent pas emprunter les sens interdits ni griller les feux rouges. Le montant de l'amende est le même que pour les voitures.
- Le SMITOM nous signale une recrudescence de verre dans les bacs jaunes. Nous vous rappelons que vous devez déposer dans ce bac uniquement les bouteilles plastiques, boîtes métalliques, briques de lait, et cartonnettes. Pas de verre, de polystyrène, de bouteille d'huile ni de film ou sac plastique. Plus d'informations sur www.lombric.com.
- A propos de verre, il est inutile de déposer vos bouteille dans les conteneurs en pleine nuit, vous pouvez attendre le lendemain... Les riverains vous en seront reconnaissants.
- Comme les années précédentes, la gendarmerie met en place l'opération "tranquillité vacances". Elle est active tout au long de l'année mais plus précisément pendant les vacances estivales. Pour cela, chaque propriétaire doit remplir à la gendarmerie un questionnaire qui reste confidentiel et qui permettra aux patrouilles de jour comme de nuit, d'effectuer des surveillances discrètes de votre quartier et de votre propriété.
- Nous signalons régulièrement dans *La Gazette* les nouvelles entreprises installées sur la commune. Ce mois-ci nous saluons l'initiative de monsieur Bernard Maingueux qui propose ses services pour "l'entretien des espaces verts et multiservices". Vous pouvez le contacter au 01 64 71 01 40.
- Madame Charvet, ancien maire de Sivry-Courtry, a reçu des mains de monsieur Jégo la médaille de l'Assemblée Nationale à l'occasion de la journée de la femme.

ANCIENS COMBATTANTS

Maurice Caillette 01 64 52 17 84

- Comme nous l'annoncions dans *La Gazette* parue en mars, nous organisons, le 19, à l'occasion de la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, le repas devenu traditionnel qui nous permet de nous retrouver entre amis, en l'occurrence 44 participants qui ont apprécié, dans une ambiance détendue, les préparations de notre traiteur de Bois le Roi, monsieur Bouttier.
- Le 13 avril, nous avons tenu une réunion de notre commission exécutive en vue de préparer la "journée du souvenir du 8 mai" avec son habituel banquet. Nous nous rassemblerons à 11h15 devant la mairie pour rejoindre le cimetière afin de déposer une gerbe au monument aux morts.

L'ESCALE

Daniel Gérard 01 64 52 52 31

- La comédie "stationnement alterné" le dimanche 19 mars au théâtre La Michaudière à Paris a été fortement appréciée par les 41 participants, pour le scénario, la prestation des comédiens et donc les rires incessants.
- La comédie "Arrête de pleurer Pénélope" à Melun le vendredi 31 mars a attiré 22 personnes dans une salle des fêtes comble pour ce succès parisien.
Pour la sortie "randonnée-bowling" à Sens du dimanche 2 avril, 15 randonneurs se sont baladés entre les nuages de Saint Martin du Oreuse puis, après restauration rapide, 28 joueurs démontrèrent leur adresse au bowling.

Prochaines manifestations

- Concert gratuit et ouvert à tous le samedi soir 13 mai dans la salle polyvalente de Sivry par le groupe musical "SPAMS", connu et recommandé par certains jeunes de la commune.
- Week-end découverte des plages du pays de Caux les 20 et 21 mai. Balades à Étretat, Fécamp, Saint Valéry en Caux, Dieppe, visite du musée de la Bénédictine à Fécamp. Transport en voitures personnelles, pique-niques sortis du sac, dîner du samedi confectionné en commun et nuitée en gîte d'étape.
- Tournoi annuel de tennis de table réservé aux habitants de la commune et aux adhérents de l'ESCALE le vendredi 16 juin dans la salle polyvalente de Sivry.

LA PÉTANQUE

Joël Bonin 01 64 09 36 95

- La saison a commencé sous la pluie le 25 mars et seulement une trentaine de joueurs avait fait le déplacement. Mais promis pour nos prochains tournois il fera beau ! Nous vous attendons tous le 27 mai, le 24 juin et le 29 juillet.
- Le dimanche 27 août sera notre journée "barbecue" avec concours amical.

JEANNE

Nadine Cafiaux 01 60 68 31 20 Sandrine Jouvét 01 64 38 90 19 Olivier Baud 01 60 68 42 89



- Salle comble pour la soirée du 25 février 2006, où chaque participant a pu déguster les spécialités du terroir vendéen préparées par "des Chouans" ayant fait le déplacement.
Lors de cette manifestation chaleureuse, grâce notamment à l'animation de DJ Henri, à la prestation du groupe DIKSS'ASSB'BOY, et aux sketches des enfants, une centaine de personnes s'est retrouvée pour soutenir notre association.
Par votre présence, merci à tous d'avoir ensoleillé cette soirée.
- Nous vous convions d'ores et déjà à participer à notre assemblée générale qui se déroulera le lundi 12 juin 2006 à 20h30 à la salle polyvalente de Sivry.

LES JOURS HEUREUX

Mme Caillette 01 64 52 17 84 Mme Cantrel 01 64 09 42 65

- Nous partons faire un voyage d'une journée pour visiter le musée du safran et déjeuner à la maison du miel à Montargis le 2 juin. Il reste quelques places libres. Le prix est de 42 euros pour les adhérents et de 45 euros pour les non adhérents. Les inscriptions seront closes le 26 mai.
Nous rappelons à nos adhérents qu'il n'y aura pas de réunion au mois de mai.

FOYER RURAL

- Cette année la traditionnelle course aux œufs de Pâques, subventionnée par le conseil municipal et organisée par le foyer rural, s'est déroulée comme les années précédentes dans le parc du château de Courtry. Bien que la date ait été avancée pour cause de vacances et que la météo n'ait pas été favorable, soixante enfants ont participé en deux séries, petits et grands, à la chasse aux œufs, dans une ambiance très compétitive, en particulier du côté des mamans, il faudrait peut être prévoir à l'avenir une catégorie spéciale pour elles ! Rendez-vous l'année prochaine.
- Les prochaines activités concernent :
27 mai - Le spectacle de fin d'année
11 juin - Le méchoui
18 juin - La rencontre de véhicules anciens
Participez nombreux à ces activités en particulier avec vos véhicules anciens restaurés ou en cours de restauration...



● ● ● ETAT CIVIL ● ● ●

Naissances

SELIN Amélie, le 3 mars 2006.
CAPEL Sydney, le 26 mars 2006.

Décès

PROFFIT Jacqueline, épouse COLIN le 2 mars 2006.
EUGÉNÉ Pierre-Marie, le 7 mars 2006.
BERNARDON Pascal, le 16 mars 2006.

● ● ● HISTOIRE ● ● ●

Par Claude Foucher, adjoint

Avant que ne commence son exploitation de carrière de sable, la sablière de Berceau était un endroit extraordinaire, ce tertre boisé possédait une végétation tout à fait atypique avec des genets, des merisiers et d'autres arbres non identifiés, entrecoupé de petites landes parsemées de rochers dont un petit dolmen.



Août 1939, derniers jours d'insouciance

Peut être que la masse de sable créait un micro climat car il faisait plus chaud qu'ailleurs, il y avait également une fourmilière peuplée d'insectes énormes. C'était le paradis des enfants qui venaient jouer dans la petite sablière située à l'extrémité ouest du tertre, le dimanche c'était un lieu de promenade pour les familles.

Située dans une propriété privée, il se disait que la sablière était placée sous la surveillance d'un garde-chasse qui n'est jamais apparu !

L'extraction du sable se résumait à une petite falaise de quelques mètres de hauteur où nichaient, dans des alvéoles creusées dans le sable, des hirondelles.

En août 1944, après le dernier bombardement allemand de la ferme de Berceau dans la nuit du 27 au 28, des petites bombes incendiaires qui n'avaient pas été utilisées y furent stockées et quoi de plus intelligent que de les lancer sur les rochers pour les voir se déclencher et brûler, heureux les simples d'esprit !

Il est difficile de nos jours d'imaginer ce que pouvait être cet endroit et l'atmosphère qui y régnait, après un après midi de jeux, comme il n'y avait pas une goutte d'eau sur place, l'eau fraîche de la pompe municipale, qui se trouvait près de la place de l'église, valait tous les sodas et coca du monde. C'est peut être cela que l'on appelle de la nostalgie ?



Au dos de cette photo de 1952 :
"Enlèvement de la vierge" (??? NDR)

● ● ● TRI SELECTIF ● ● ●

Un courrier du SMITOM nous informe que :

"des éléments indésirables en quantité non négligeable ont été observés" (voir photo). Comme convenu lors de la mise en place de cette collecte en benne, nous avons procédé au déclasserment de celle-ci et à son évacuation, le montant de cette prestation étant refacturé à votre collectivité.

Une fois de plus, nous vous rappelons qu'il est absolument interdit de déposer dans la benne à déchets verts autre chose que les produits d'élagage, de nettoyage de jardin et de tontes. Dans le cas contraire le centre de tri nous facture "les erreurs". Si de tels problèmes devaient se reproduire nous nous verrions contraints de supprimer cette benne et il faudrait se rendre à la déchetterie du Châtelet-en-Brie après avoir tondu son jardin...



● ● ● VOTRE ARGENT ● ● ●

La facture d'électricité de la commune pour l'année 2005 se monte à 21 600 euros. Cela comprend tous les locaux ainsi que l'éclairage public.

● ● ● IL Y A 100 ANS ● ● ●

Mai 1900. Le conseil municipal réclame une deuxième tournée du facteur.

A méditer quand on sait que La Poste ferme petit à petit ses bureaux dans les villages comme le nôtre...

Sur la proposition de M^r. le Maire, le Conseil prie M^r. le Directeur des Postes et Télégraphes de vouloir bien faire établir une seconde distribution dans les fermes et maisons isolées de la Commune. - Le facteur ne passe qu'une fois et les dernières correspondances sont distribuées à midi. Il serait possible et pratique d'établir une seconde distribution dans l'après-midi. Le Conseil prie M^r. le Directeur de vouloir bien prendre en sérieuse considération la demande ci-dessus.

● ● ● SECRÉTAIRE DE MAIRIE ● ● ●

Notre secrétaire de mairie nous quitte pour goûter une retraite active à compter du 31 juillet.

Ancienne employée de banque où elle subit plusieurs braquages, elle entre dans la fonction publique territoriale le 13 juin 1977 comme agent de bureau dactylographe au district de la région du Châtelet-en-Brie. Titularisée le 13 juin 1978, elle prépare le concours de commis qu'elle réussit brillamment en 1980. Le poste de secrétaire de mairie à Sivry-Courtry étant libre, elle est mutée le 1er décembre 1982 et occupe la fonction jusqu'à ce jour après avoir été nommée secrétaire niveau II en 1986, puis secrétaire de mairie en 1987.

Durant les 24 années passées à Sivry-Courtry, elle assume avec compétence la fonction complexe

d'un secrétariat de mairie d'une petite commune, étant tour à tour et tout à la fois, secrétaire, gestionnaire, responsable du personnel, surveillant de travaux, assistante sociale, etc. Elle connaît tous les habitants de la commune car tous, un jour, ont eu besoin de ses services. Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite où elle pourra consacrer le meilleur de son temps à sa famille.

Son remplacement est assuré par madame Cendrène Le Bihan qui habite Courtry. Celle-ci ayant démissionné de son poste de conseillère municipale, elle sera officiellement installée dans ses fonctions le 1er juillet 2006.

Le maire, Jean-Pierre Radet

● ● ● PHOTOGRAPHIE ● ● ●



Didier Letournel, photographe installé dans la commune depuis une quinzaine d'année vous propose désormais de visiter son atelier-galerie "Hors-Champ..." Différentes expositions sont prévues tout au long de l'année. N'hésitez pas à pousser la porte de la galerie, les vendredis, samedis et dimanches de 14h00 à 19h00.

En ce moment les images de Didier Pillot, travail en noir et blanc sur le thème "minéral-végétal".

● ● ● MALADIE DU RENARD ● ● ●

La préfecture de Seine-et-Marne nous demande de relayer les informations concernant la maladie du renard. L'échinococcose alvéolaire, ou maladie du renard, provoque chez l'homme des lésions au niveau du foie qui peuvent engager le pronostic vital du patient. La maladie évolue lentement et les signes cliniques apparaissent de 5 à 15 ans après infestation. L'infection de l'homme est principalement liée à : la manipulation des carnivores, l'ingestion d'aliments crus (fruits des bois, pissenlits, champignons...). La meilleure des préventions réside dans l'application de mesures simples : Port de gants pour tous travaux effectués en extérieur, cuisson des aliments issus des cueillettes à plus de 60° pendant au moins 30 minutes, vermifugation régulière des animaux allant à l'extérieur et suivi sérologique des personnes exposées au risque.



NUMEROS UTILES



MAIRIE	01 64 52 07 28
FAX MAIRIE	01 64 64 01 20
ECOLE PRIMAIRE	01 64 52 49 67
ECOLE MATERNELLE	01 64 64 04 28
ECOLE SAINTE MARIE	01 64 52 16 05
POLICE	17
POMPIERS	18
SAMU	15
GENDARMERIE DU CHATELET	01 60 69 40 16
CENTRE ANTI POISON	01 40 05 48 48
SOS MEDECIN 77 SUD	0820 077 505
MU 77	0825 826 505
ALLO ENFANCE MALTRAITEE	119 ou 0800 05 41 41
ACCUEIL SANS-ABRIS	115
SOS AMITIE	0820 066 066
DROGUE ALCOOL TABAC INFO SERVICES	0800 23 13 13
SIDA INFO SERVICES	0800 840 800
HEPATITES INFO SERVICES	0800 845 800
URGENCES VETERINAIRES	01 60 65 57 41
EDF DEPANNAGES	0810 333 077
GDF DEPANNAGES	0810 433 077
IMPOTS SERVICES	0820 32 42 52
AIDE DEMARCHES ASSEDIC	
M. BONZI, en mairie du châtelet le 1er mercredi du mois	01 60 69 40 40
CONCILIATEUR	
M. LE CALVEZ, en mairie du châtelet 1er et 3ème vendredi du mois, de 15h à 18h.	01 60 69 40 40